





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2018-159**

**Séance publique du**

**13 avril 2018**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20180413- lmc1131549-DE-1-1
Date de signature : 17/04/2018
Date de réception : mardi 17 avril 2018
 <b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE (FAR) - CONVENTION DE REHABILITATION DE L'AGGLOMERATION AIXOISE - ATTRIBUTION D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES**

Le 13 avril 2018 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 06/04/2018, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gérard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Laurent DILLINGER, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Catherine SILVESTRE, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean BOULHOL, Madame Charlotte BENON à Madame Reine MERGER, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Sylvain DIJON à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gilles DONATINI à Eric CHEVALIER, Madame Souad HAMMAL à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Claude MAINA à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Josyane SOLARI à Madame Irène MALAUZAT, Madame Françoise TERME à Madame Danièle BRUNET.

**Excusés sans pouvoir :**

NEANT

Secrétaire : Jean BOULHOL

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.





D.G.A.S Urbanisme et Aménagement  
Opérations d'aménagement

**Nomenclature : 7.5**  
Subventions

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 13 AVRIL 2018

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Gérard BRAMOULLÉ

**Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN**

**OBJET** : FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE (FAR) -  
CONVENTION DE REHABILITATION DE L'AGGLOMERATION AIXOISE - ATTRIBUTION  
D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES- Décision du Conseil

Mes chers collègues,

Le Fonds d'Aide à la Restauration (F.A.R) a été mis en place, en février 1993, dans le cadre du contrat de ville.

**L'objectif du dispositif F.A.R est de favoriser:**

- l'offre locative à caractère social: pratique de loyers modérés,
- l'amélioration des conditions résidentielles, des propriétaires occupants justifiants de faibles revenus,
- la remise aux normes de décence de logements et immeubles dégradés, en situation d'insalubrité ou de péril,
- l'amélioration de la performance énergétique des logements, et la lutte contre la précarité énergétique.

Ces aides allouées par la Ville viennent en complément de celles octroyées par l'Agence Nationale de l'Habitat (A.N.A.H.) et visent à accroître le caractère incitatif du dispositif de financement aidé, prévu en matière d'amélioration de l'habitat en direction des propriétaires privés.

La Ville accorde, sous certaines conditions, ces aides à taux modulé selon la nature de l'opération.

**I - BILAN 1993-2017 :**

Le Centre-Ville d'Aix-en-Provence ne compte plus d'OPAH mais est inclus dans le PIG (Programme d'Intérêt Général) « Mieux Habiter Mieux Louer ».

La Ville d'Aix-en-Provence a souhaité poursuivre ses subventions en faveur des propriétaires réalisant des travaux dans le cadre du FAR.

### **Résultats du F.A.R.**

Depuis 1993, 1 124 dossiers ont été déposés pour un montant de crédits F.A.R. de 2 429 678 Euros dont :

En 2016 : 12 Dossiers ont été déposés

En 2017 : 4 Dossiers ont été déposés

### **Consommation annuelle des crédits FAR : Dossiers soldés**

<b>Consommation des crédits</b>	<b>1993/2010</b>	<b>2013/2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Nombre de dossiers</b>	<b>974</b>	<b>49</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>1 040</b>
<b>Montant</b>	<b>1 909 670 €</b>	<b>190 792 €</b>	<b>19 158€</b>	<b>4 684€</b>	<b>2 124 304 €</b>

### **I – ATTRIBUTIONS D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES :**

Je vous demande de bien vouloir engager les 7 dossiers figurant dans le tableau ci-annexé pour une aide communale aux propriétaires. Ces dossiers concernent 6 propriétaires occupants aux revenus modestes et 1 propriétaire bailleur pratiquant un loyer maîtrisé.

Les travaux permettent la réhabilitation de 7 logements et une amélioration de la performance énergétique pour 7 logements.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir:

- **DECIDER** d'attribuer les aides communales aux propriétaires désignés dans le tableau ci-joint,
- **DIRE** que les aides représentent un montant de 17 228 €,
- **DIRE** que la dépense correspondante sera imputée sur la ligne budgétaire 2382 (824 20422 908) qui présent les disponibilités suffisantes.



DL.2018-159 - FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION DU PATRIMOINE PRIVE (FAR) -  
CONVENTION DE REHABILITATION DE L'AGGLOMERATION AIXOISE - ATTRIBUTION  
D'AIDES COMMUNALES AUX PROPRIETAIRES PRIVES-

Présents et représentés	: 55
Présents	: 43
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Reine MERGER



---

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

## FONDS D'AIDE A LA RESTAURATION - COMMISSION N° 55

FAR	DEMANDEUR		IMMEUBLE		TRAVAUX			SUBVENTION VILLE	
	Nom, Prénom, Adresse	Nature de l'occupation	Adresse	Type Travaux	Montant réel	Montant subv.	Taux %	Montant €	
<b>2018.01</b>	Mme ALCANIZ Raymonde 53 Cours Mirabeau 13100 AIX EN PROVENCE	PO	53 Cours Mirabeau	RNC: Menuiseries, Electricité, chauffage	10 993 €	9 684 €	10	968 €	
<b>2018.02</b>	M. FERRADOU Thibaut Mme DUFOULEUR 15 rue Bruyes 13100 AIX EN PROVENCE	PO	15 rue Bruyes	RNC: Menuiseries, Electricité, chauffage	24 958 €	20 000 €	20	4 000 €	
<b>2018.03</b>	M. CHAOUCH Mohammed 4 rue de la Treille 13100 AIX EN PROVENCE	PO	4 rue de la Treille	RNC: Menuiseries, Electricité, chauffage	10 120 €	9 200 €	10	920 €	
<b>2018.04</b>	M. PENIN Jérémy 15 rue de la Paix 13100 AIX EN PROVENCE	PO	15 rue de la Paix	RNC	8 709 €	7 258 €	20	1 452 €	
<b>2018.05</b>	SCI 7 CLE M. et Mme CHEVAL 7 rue Clémenceau 13100 AIX EN PROVENCE	PB	7 rue Clémenceau	RNC	56 933 €	40 873 €	15	6 131 €	
<b>2018.06</b>	Mme MARIOTTI Delphine 12 rue Chabrier 13100 AIX EN PROVENCE	PO	12 rue Chabrier	Chauffage	19 473 €	17 512 €	20	3 502 €	
<b>2018.07</b>	Mme MALATTCHOUMY Rosette 4 rue de la Treille 13100 AIX EN PROVENCE	PO	4 rue de la Treille	Isolation	1 404 €	1 276 €	20	255 €	
<b>TOTAL</b>					<b>132 590 €</b>	<b>105 803 €</b>		<b>17 228 €</b>	

PO : Propriétaire Occupant  
PB: Propriétaire Bailleur  
R1: Propriétaire très social (éligible ANAH)  
R2: Propriétaire modeste (non éligible ANAH)  
LC: Loyer conventionné  
RNC: Remise aux normes de confort